

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
Le jeudi 16 septembre 2021 à 19 h
Réunion faite par Teams**

1. Mot de la direction de l'établissement

M. Michel Chalifour souhaite la bienvenue à tous les parents.

AG-21-22-1

2. Nomination d'une présidence d'assemblée

Mme Lucie Berthelotte est nommée à l'unanimité (13 personnes présentes)

AG-21-22-2

3. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Mme Mylène Bergevin se propose d'être la secrétaire.

AG-21-22-3

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est *proposé par Mme Karine St-Jean* et *secondé par Mme Marie-Noël Levert*.

AG-21-22-4

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents 2020-2021

Le procès-verbal est *proposé par Marie-Ève Hamel* et *secondé par Mme Mylène Bergevin*.

6. Mot de la présidente 2020-2021

Mme Lucie Berthelotte invite tous les parents qui le souhaitent à s'impliquer. Elle souligne que le conseil d'établissement a besoin de parents dynamiques qui souhaitent faire part de leurs opinions et de leurs idées. Elle précise que tous les parents ont leur place à l'école.

AG-21-22-5

7. Nomination d'une présidence d'élection

Mme Karine St-Jean se porte volontaire. La nomination est *proposée par Mme Marie-Claude Hamelin* et *secondé par Mme Mylène Bergevin*

8. Élection des parents au Conseil d'établissement 2021-2022 postes vacants :

a) Présentation du rôle et responsabilité d'un membre CÉ

Mme Karine St-Jean explique que chaque membre est élu pour un mandat de 2 ans. Les sujets abordés durant les CÉ sont reliés, entre autres, au projet éducatif, le budget de l'école et du service de garde, des levées de fonds pour financer différents projets, etc. Le CÉ veille au bon fonctionnement et enrichissement de l'école.

b) Présentation du rôle du comité de parent

Mme Karine St-Jean explique qu'il s'agit d'un membre du CÉ élu qui ira représenter l'école à la commission scolaire. Il assiste aux réunions mensuelles du comité de parent et transmet ensuite les informations pertinentes aux membres du CÉ. Le représentant au comité de parent peut choisir de faire partie du conseil exécutif et même administratif.

c) Présentation du rôle substitut

Mme Karine St-Jean explique qu'il s'agit d'un membre du CÉ, mais sans droit de vote. Si un membre du CÉ est absent et que le parent substitut le remplace; il a alors droit de vote pour cette rencontre. S'il n'est pas en remplacement, il occupe le rôle de membre du public. Elle précise que tous les parents peuvent être membres du public s'ils le souhaitent.

3 postes vacants à combler (3 de deux ans et 1 d'un an) :

5 personnes se présentent :

Mme Stéphanie Béchard

Mme Sara Tougdami

Mme Marie-Ève Hamel

Mme Marie-Noël Levert

Mme Mylène Bergevin

Chaque personne ont pris la parole pendant quelques minutes pour se présenter.

Sont élues :

Mme Stéphanie Béchard (mandat de 2 ans)

Mme Marie-Noël Levert (mandat de 2 ans)

Mme Mylène Bergevin (mandat de 2 ans)

Mme Marie-Ève Hamel (mandat d'un an)

9. Présentation du rapport annuel 2020-2021

Mme Brigitte Primeau présente d'abord les membres du CÉ qui étaient présents en 2020-2021 et les remercie pour leur temps et leur soutien. Elle souligne les principaux sujets abordés lors des CÉ l'an passé :

- Contexte Covid-19
- Aménagement de la cour (projet qui se poursuit cette année)
- Menu de la cafétéria
- Matériel scolaire pour les cours d'anglais
- Débarcadère
- Budget de l'école et du service de garde
- Etc

Mme Brigitte Primeau souligne la réorganisation des services spécialisés dans le contexte actuel pour les élèves avec besoins particuliers.

Elle explique que les valeurs du projet éducatif sont la communication, l'entraide et le respect. Elle souligne que la diversité présente à l'école est en fait un cadeau et une richesse pour nos jeunes.

Elle précise que l'école comptait 525 élèves l'an dernier et que la clientèle au service de garde était réduite dû au contexte Covid-19 et aux parents en télétravail.

Elle souligne les enjeux reconnus de la réussite scolaire soit le développement cognitif et langagier. Comme les élèves arrivent avec un bagage différent, l'école tente d'offrir les services le plus rapidement possible comme du support dans la classe et un engagement supplémentaire en orthophonie. Il y a justement un éducateur spécialisé de plus au préscolaire et un poste complet de plus en orthopédagogie pour un total de 3.

L'école travaille aussi à développer et renforcer le sentiment de sécurité lors de périodes de transition comme durant les récréations et à l'heure du dîner. Ce travail est en lien avec le plan de lutte contre l'intimidation.

Mme Brigitte Primeau annonce le projet Bouge au cube pour animer les récréations et le nouveau mandat de réaménagement de la cour; projet qui s'échelonne sur 2 ans.

Elle termine en mentionnant les taux de réussite :

- Lecture 92% année 2019-2020 et 90% année 2020-2021
- Écriture 90% année 2019-2020 et 90% année 2020-2021

Ces résultats confirment que l'objectif de 90% a été atteint.

10. Mot de la représentante de l'OPP 2020-2021

Mme Lucie Berthelotte explique le rôle de l'OPP en soulignant que dans le contexte Covid, avec les restrictions de la santé publique, il faudra user de beaucoup d'imagination afin de trouver des activités.

11. Mot du représentant du comité de parents 2020-2021

Mme Lucie Berthelotte explique qu'il s'agit d'une réunion par mois avec la direction de la commission scolaire. Une belle opportunité pour échanger avec les représentants des CÉ des autres écoles.

AG-21-22-6

12. Élection des parents substitués au Conseil d'établissement

Mme Sara Tougdami est nommée parent substitut.

AG-21-22-7

13. Élection du représentant des parents au comité de parents (membre du CÉ)

Mme Lucie Berthelotte se présente comme déléguée au comité de parents.

AG-21-22-8

14. Élection du substitut au comité de parents (membre du CÉ)

Mme Mylène Bergevin se présente comme parent substitut au comité de parent.

AG-21-22-9

15. Organisme de Participation des Parents (OPP)

L'OPP est reconduit et l'accord est unanime.

16. Varia

Pas de varia

AG-21-22-10

17. Levée de l'assemblée

La levée de l'Assemblée est **proposée par Mme Marie-Ève Hamel** et **secondée par Mme Marie-Noël Levert**.

Il est déterminé que la première rencontre du CÉ aura lieu le 28 septembre à 19h00.

Mme Lucie Berthelotte
Présidente du conseil d'établissement

M. Michel Chalifour
Directeur